

# PLAN D'ACTION COLLECTIF

## Priorité Jeunesse

2017-2027



Montréal-Nord  
**Montréal** 





# TABLE DES MATIÈRES

Messages officiels .....	4
Pourquoi un plan d'action collectif ? .....	17
Une démarche née sous le signe de la concertation .....	18
Un mouvement sans précédent .....	19
Des constats difficiles mais surmontables .....	20
Principes directeurs communs .....	22
Produire un effet durable et équitable .....	22
Notre plan d'action .....	25
Axe 1 : favoriser la maturité et la persévérance scolaires, et la réussite éducative .....	26
Axe 2 : développer les talents, l'employabilité et l'entrepreneuriat .....	32
Axe 3 : enrichir le vivre ensemble .....	36
Qu'est-ce qu'une démarche d'impact collectif .....	42
Modèle de gouvernance du plan d'action .....	43
L'évaluation de notre plan d'action collectif .....	44
Conclusion .....	45
Contributeurs, porteurs et partenaires de projets .....	46



# MOT DE LA *maire* DE MONTRÉAL-NORD ET DE LA RESPONSABLE DE LA *jeunesse*



**Christine Black**  
Mairesse



**Chantal Rossi**  
Conseillère de Ville

**PRÉPARONS  
ENSEMBLE L'ULTIME  
ET INCONTOURNABLE  
RENDEZ-VOUS DE  
NOS JEUNES AVEC  
leur avenir.**

## Une nouvelle ère de mobilisation pour la jeunesse de Montréal-Nord

Il y a de ces rendez-vous impossibles à oublier. À Montréal-Nord, le 20 mai 2016, des représentants de tous les horizons s'étaient rassemblés, préoccupés par le sombre portrait de la défavorisation, de l'exclusion et des inégalités sociales dans notre arrondissement. Nous avons constaté les impacts de ces disparités sur nos jeunes et nos familles. Ce jour-là, nous avons affirmé notre responsabilité collective envers les 0-29 ans. Mais surtout, nous avons exprimé notre volonté d'agir ensemble, en concrétisant nos rêves collectifs.

Aujourd'hui, nous démarrons notre Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse. La prochaine étape, très stimulante mais combien exigeante, sera de traduire les intentions en actions. Il s'agit d'un défi des plus ambitieux pour lequel nous y consacrerons au moins la prochaine décennie.

Vous tenez entre vos mains notre feuille de route commune qui concrétise un engagement véritablement multisectoriel en réponse aux disparités que nous avons constatées. C'est un plan collectif qui vise ultimement des objectifs très spécifiques, aux effets mesurables.

Nous agirons pour :

- outiller et mieux accompagner les jeunes et leur famille ;
- donner des ressources pour les enfants victimes de violence ;
- offrir un filet de sécurité pour éviter les ruptures de parcours ;
- soutenir les employeurs qui accueillent des jeunes marginalisés ;
- donner de meilleures infrastructures pour les besoins des jeunes ;
- développer des compétences en préemployabilité pour nos adolescents ;
- générer de saines habitudes de vie pour nos enfants ;
- proposer des activités riches et variées en culture, arts, sports et nouvelles technologies.

Nous partageons avec vous tous cette occasion unique de faire de Montréal-Nord un exemple de réussite en matière d'impact collectif en nous attaquant à toutes les facettes des obstacles minant leur parcours. Tant d'efforts et de généreuses attentions ont déjà été consentis. Nous tenons à féliciter chacun d'entre vous – et vous êtes nombreux – qui avez apporté ou qui apporterez votre contribution au cours des prochaines années.

Comme le disait Kennedy, « *Nous avons besoin d'hommes (et de femmes) qui sachent rêver à des choses inédites* ». Lisons en filigrane de ce plan d'action les rêves d'avenir de notre jeunesse. Mais surtout, n'oublions jamais que nous travaillons pour eux.

## MOT DU MAIRE DE Montréal

Depuis plus de 40 ans que je réside à Montréal-Nord, je peux témoigner de la présence d'une communauté forte, où les liens sont tissés serrés.

Je sais qu'ensemble, nous sommes capables d'accomplir de grandes choses.

Le Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse est le fruit d'un engagement de la part de toutes les forces vives de l'arrondissement, un véritable parti pris en faveur des jeunes.

C'est un plan ambitieux, qui va demander une implication et un travail constants. Mais en bout de ligne, nous serons tous gagnants. Parce qu'en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous encourageons nos jeunes à prendre leur place, à développer leur potentiel et leurs talents, à faire de Montréal une meilleure ville grâce à leur contribution.

N'oublions pas que c'est un devoir collectif que nous avons envers les jeunes de Montréal-Nord, dans la foulée des événements qui ont suivi la mort tragique de Fredy Villanueva, en 2008.

Dans son rapport de 2013, le coroner André Perreault nous demandait de mettre sur pied un plan d'action particulier relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour les résidents de Montréal-Nord.

Devant ce défi, le monde de l'éducation, de la santé, de l'emploi, des affaires ainsi que le milieu communautaire et les élus, tous, nous avons répondu « présents » !

**TOUS, NOUS SOUTENONS CE PLAN QUI, J'EN SUIS SÛR,  
CONTRIBUERA À CHANGER LA VIE DE NOS JEUNES AU COURS  
DES PROCHAINES ANNÉES.**



**Denis Coderre**  
Maire

# MOT DU GOUVERNEMENT DU Québec



**Martin Coiteux**  
Député de Nelligan  
Ministre des Affaires  
municipales et de  
l'Occupation du territoire  
Ministre de la Sécurité  
publique  
Ministre responsable  
de la région de Montréal

Au cours des derniers mois, un véritable laboratoire urbain de concertation a été mis en branle dans la métropole. Le gouvernement du Québec est fier d'être partie prenante de l'initiative qui a mené au lancement du Plan d'action collectif - Priorité Jeunesse 2017-2027 de Montréal-Nord. Je tiens à saluer le leadership des acteurs clés de l'arrondissement ainsi que le travail des nombreux intervenants qui ont permis la réalisation du Plan d'action.

Aujourd'hui, nous célébrons à la fois l'aboutissement de cette réflexion collective, et le début d'une importante démarche de mobilisation en faveur de la jeunesse et de la relève de Montréal-Nord. Les trois axes du Plan d'action permettront d'intervenir auprès de milliers de jeunes afin d'atteindre l'objectif, largement partagé, de favoriser leur épanouissement et leur pleine participation sociale, économique et citoyenne. Et ce sera fait, bien sûr, au bénéfice de toute leur collectivité, de notre métropole et du Québec.

Aujourd'hui, nous envoyons un signal fort aux jeunes de Montréal-Nord. Les forces et les idées sont rassemblées pour leur permettre d'aller au bout de leurs ambitions et de contribuer au développement de notre société. À leurs côtés, c'est tout le gouvernement du Québec qui est prêt à se mobiliser pour les soutenir.

## MOT DU GOUVERNEMENT DU Québec

C'est avec enthousiasme que je participe au lancement du Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse, car il insufflera de l'espoir dans la vie des jeunes Nord-montréalais. Notre communauté est ouverte, généreuse, solidaire et riche en diversité culturelle, en plus d'être soutenue par des gens ainsi que des acteurs importants du milieu communautaire, privé et institutionnel.

J'ai rencontré plusieurs jeunes s'impliquant bénévolement dans la communauté, à travers les organismes, les écoles, les clubs d'âge d'or et autres. Ces jeunes ont tous un point en commun : des rêves, des idées et des ambitions. Malgré les difficultés vécues par certains, ils ont toujours su être au rendez-vous afin d'amener des solutions innovatrices. À titre de députée de Bourassa-Sauvé et de ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, je me réjouis du Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse, issu de la Planification stratégique 2016-2025 *Oser ensemble Montréal-Nord*, car il permettra à nos jeunes de participer activement à la vie active et démocratique.

Pour y arriver, nous travaillons en étroite collaboration avec les différents élus de Montréal-Nord afin de répondre aux trois axes d'intervention, soit :

- la maturité et la persévérance scolaires, et la réussite éducative ;
- l'employabilité et l'entrepreneuriat ;
- le vivre ensemble.

Je salue d'ailleurs cette initiative rassembleuse de l'arrondissement de Montréal-Nord qui, avec la Ville de Montréal, a su réunir ses partenaires de tous les milieux autour d'enjeux majeurs : contrer la pauvreté et l'exclusion sociale qui affectent une partie importante des jeunes de son territoire.



**Rita de Santis**

Députée de Bourassa-Sauvé  
Ministre responsable  
de l'Accès à l'information  
et de la Réforme des  
institutions démocratiques

## MOT DU GOUVERNEMENT DU *Canada*



**Emmanuel Dubourg**  
Député de Bourassa

Je tiens à féliciter la mairesse de Montréal-Nord, Mme Christine Black, ainsi que les nombreux acteurs et partenaires de l'arrondissement pour l'élaboration de ce Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité Jeunesse. Vos efforts concertés portent leurs fruits aujourd'hui et c'est grâce à vous que nos jeunes pourront en recueillir tous les bénéfices.

En tant que député fédéral de la circonscription de Bourassa, je suis fier d'accompagner tous ceux qui répondent aux aspirations et aux attentes des jeunes de Montréal-Nord. Il est de notre devoir de soutenir ces actions qui amènent des changements positifs à leur qualité de vie, car les jeunes sont notre plus grande richesse.

La Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada démontre précisément l'engagement de notre gouvernement pour aider les jeunes. Plus de 10 ministères et organismes fédéraux sont à pied d'œuvre pour aider les jeunes à réussir leur transition vers le marché du travail. D'ailleurs, je me réjouis tout particulièrement que plusieurs projets à Montréal-Nord aient déjà trouvé les ressources financières nécessaires auprès du gouvernement pour mener ces initiatives à bon port.

Je demeure à votre écoute et je vous remercie de votre confiance !



# MOT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA *Pointe-de-l'Île*

Au nom du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), c'est avec plaisir que je souligne le lancement du Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse. Ce plan est innovateur. Il repose sur une approche concertée et une mobilisation des forces vives de Montréal-Nord.

À la CSPÎ, nous pensons que la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes, fréquentant les établissements scolaires de Montréal-Nord repose aussi sur des éléments qui vont au-delà de l'enseignement offert en classe. Le milieu de vie, les activités culturelles, récréatives et sportives de même qu'un réseau d'entraide bien développé sont autant de facteurs importants pour nos élèves et leurs proches. C'est pourquoi la CSPÎ est depuis longtemps un partenaire actif de l'arrondissement de Montréal-Nord et de plusieurs organismes locaux.

La participation de la CSPÎ à des projets comme le *Corridor vert*, *la Musique aux enfants* et les nombreuses activités parascolaires démontre notre engagement envers la communauté nord-montréalaise.

Par le dynamisme des divers intervenants du milieu, le développement d'un sentiment d'appartenance largement partagé, le rassemblement collectif autour d'une vision concertée, Priorité Jeunesse nous aidera à construire, dès maintenant, le Montréal-Nord de demain.

Nous croyons qu'assurer la réussite des citoyens de Montréal-Nord, c'est assurer à plus long terme celle de tous les Montréalais. Priorité Jeunesse, c'est s'investir ensemble dans l'avenir.



**Miville Boudreault**  
Président

## MOT DE LA COMMISSION SCOLAIRE English-Montréal



**Angela Mancini**  
Présidente

La persévérance scolaire est une priorité pour toute la société Québécoise. La Commission scolaire English-Montréal (CSEM) accueille avec grand enthousiasme l'engagement de nos partenaires envers ce but commun. Nous tenons à féliciter l'arrondissement de Montréal-Nord pour son Plan d'action collectif, *Priorité jeunesse*. Une démarche qui réunit les forces communes de plusieurs collaborateurs pour la mise en place d'un plan commun et concerté visant les déterminants de la réussite scolaire.

Le réseau scolaire ne peut être le seul acteur à contrer le décrochage scolaire. La collaboration étroite du réseau scolaire, des parents, de la communauté, du milieu de l'emploi et de la société Québécoise est primordiale. Nous sommes certains que ce plan sera un catalyseur pour la mobilisation des partenaires et l'amélioration de la réussite de tous nos jeunes.

The EMSB is proud of its three schools in Montreal North: Gerald McShane elementary school, Lester B. Pearson High School and Galileo Adult Center. We are certain that this plan will benefit our students. We congratulate the Borough for its efforts in mobilizing a variety of partners towards a common action plan aiming to increase school perseverance and student success. Our young people can only benefit from such a collective effort.

# MOT DU CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE *santé* ET DE *services sociaux* — CIUSSS-NÎM

Le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal est heureux de soutenir et de participer au Plan d'action collectif - Priorité Jeunesse de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de Montréal-Nord.

Notre établissement est un acteur important pour la population de Montréal-Nord puisqu'il met à la disposition de la communauté l'expertise, les connaissances et les ressources permettant de prévenir en amont les problèmes sociaux et de santé, en plus de faire la promotion de saines habitudes de vie.

C'est pour cette raison que nous avons activement participé aux discussions qui ont mené au dépôt de ce Plan et que nous nous sommes engagés à soutenir les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble du projet.

De plus, afin de soutenir cette initiative structurante pour la population de Montréal-Nord, le Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal évaluera l'ensemble de la démarche.

Sur le terrain, notre équipe des services de première ligne sera également présente afin d'offrir, en plus des soins et services déjà disponibles, des réponses spécifiques aux besoins qui pourraient émaner des autres partenaires.

Nous sommes heureux de nous joindre à l'impressionnant groupe de partenaires qui ont choisi de s'impliquer dans cette importante initiative visant à créer un milieu sain et sécuritaire pour l'ensemble de la population de Montréal-Nord et plus particulièrement pour ses jeunes.



**Pierre Gfeller, M.D.**  
Président-directeur général



# MOT DE LA DIRECTION d'arrondissement



**Rachel Laperrrière**  
Directrice d'arrondissement



**Claudel Toussaint**  
Directeur de la culture,  
des sports, des loisirs et  
du développement social

## **Innovons ensemble pour avancer**

Voici notre Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse. Il affirme notre volonté collective d'oser et d'innover pour avancer. Il précise nos objectifs, nos stratégies et nos actions collectives pour accompagner nos jeunes à toutes les étapes de leur vie, et particulièrement lors de ces moments charnières où le déploiement d'un filet de sécurité peut prévenir le décrochage scolaire et civique, et entraîner dès lors diverses formes d'exclusion.

Après nos grands Rendez-vous jeunesse, notre Plan d'action collectif marque un jalon déterminant. Il pose les repères sur une route longue d'au moins dix années. Admettons-le d'emblée, cette voie de l'innovation ne sera pas un long fleuve tranquille. Il n'est pas simple de gérer énergie et ressources sur une décennie, de parer les obstacles et les imprévus, et de maintenir ouverts les canaux de communication dans une grande équipe multisectorielle de partenaires. Il nous faudra du souffle.

Ainsi, ce document n'est que la pointe de l'iceberg. Sa réalisation demande la mise en place et le maintien d'une solide structure de gouvernance. C'est fait. Cette structure constitue le centre nerveux de cet écosystème d'accompagnement complet que nous voulons aménager pour nos jeunes de 0 à 29 ans.

## **CETTE STRUCTURE NOUS AIDERA À NE PAS PERDRE DE VUE LES CRITÈRES FONDATEURS DE NOTRE DÉMARCHÉ.**

Les membres du comité de pilotage nous seront précieux dans l'organisation de nos efforts et dans le financement de nos interventions et des projets, pour rester centrés sur des enjeux complexes et agir simultanément sur plusieurs aspects qui relèvent de champs de pratiques différents. Tout un programme promettant de constantes occasions d'apprendre les uns des autres et de travailler en synergie, avec tout le sérieux et la rigueur que notre jeunesse mérite.

À tous les intervenants engagés avec nous sur la voie de l'innovation, nous disons merci d'avoir dit oui à cette grande aventure collective tout particulièrement à nos collaborateurs du milieu, à la Table de quartier Montréal-Nord en santé, à la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord et à la Concertation petite enfance famille de Montréal-Nord.

# MOT DE LA TABLE DE QUARTIER MONTRÉAL-NORD EN *santé*

## Oser ensemble pour les jeunes de Montréal-Nord

La Table de quartier Montréal-Nord en santé (TQMNS) : une table de concertation intersectorielle et multi-réseaux. Par son approche inclusive et démocratique, elle contribue à améliorer la qualité et les conditions de vie de la population de Montréal-Nord. Pour ce faire, elle mobilise les citoyens et les différentes organisations autour d'enjeux et d'actions prioritaires collectivement qui ont notamment un effet durable sur le développement social, communautaire, environnemental et économique local.

Notre Table est partenaire de l'arrondissement de Montréal-Nord dans l'élaboration et la mise en œuvre de Priorité Jeunesse. Sa contribution va de soi car il y a là des liens évidents entre cette démarche et le Plan de développement social de Montréal-Nord.

**LA SITUATION DES JEUNES D'ICI EST UN ENJEU FORT IMPORTANT POUR NOTRE COMMUNAUTÉ. NOTRE TABLE EST CONVAINCUE QUE PRIORITÉ JEUNESSE VA L'AMÉLIORER CONSIDÉRABLEMENT PUISQU'ELLE CIBLE TROIS DES ÉLÉMENTS CLÉS LIÉS À LEUR ÉPANOUISSEMENT.**

Priorité Jeunesse est une œuvre collective en évolution. Nous ne pouvons que nous réjouir de constater à quel point on se mobilise pour en assurer la réussite. Au-delà de ce début prometteur, continuons à oser ensemble pour nos jeunes !



**François Bérard**  
Président du conseil  
d'administration

## MOT DE LA TABLE DE CONCERTATION *jeunesse* DE MONTRÉAL-NORD



**Sheilla Fortuné**  
Présidente

A titre de présidente de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN), je tiens à féliciter les initiateurs de cette démarche et les différents organismes qui y contribuent depuis plusieurs mois. La TCJMN regroupe des organisations qui interviennent auprès des jeunes de 6 à 35 ans. Elle vise à identifier, promouvoir et défendre les enjeux et les orientations jeunesse.

Nous sommes fiers de travailler sur ces trois grands axes comme leviers pour offrir à nos jeunes un avenir prometteur. Nous souhaitons collectivement participer à la valorisation du jeune. Nous faisons le pari que les programmes de lutte contre la pauvreté seront bonifiés en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques de Montréal-Nord.

Nous continuerons nos efforts de manière à combattre la précarité économique des jeunes. Nous soutiendrons des structures visant l'employabilité des jeunes pour une insertion au marché du travail ; et cela sans nuire à leur performance scolaire.

Nous croyons que le vivre ensemble se construit dans le respect réciproque des différences.

Je crois en notre volonté collective et en nos actions soutenues par cette démarche afin de pouvoir travailler sur les causes des défis de nos jeunes, de réduire les manques d'opportunités pour nos jeunes et le sentiment d'exclusion de certains jeunes. C'est seulement sur cette voie que nous arriverons à combattre l'exclusion, le sentiment d'insécurité physique, sociale et la pauvreté.



## MOT DE LA CONCERTATION

### *petite enfance famille*

Constituée en mai 2013, la Concertation petite enfance famille de Montréal-Nord (CPEFMN) est un lieu de réflexion, d'échanges, de ressourcement et d'actions permettant d'unir les forces collectives, où les enfants de 0 à 5 ans et leurs familles sont au centre des préoccupations.

Grâce à l'accompagnement et au soutien financier d'Avenir d'enfants, les partenaires de la CPEFMN ont réalisé une démarche de planification stratégique qui a permis de cibler les priorités sur lesquelles il y avait une urgence d'agir dans la communauté.

La mise en œuvre du Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité Jeunesse constitue une occasion importante pour les membres de la CPEFMN de se mobiliser, permettant de mettre les expertises en commun, de manière à ce que, collectivement, les actions menées aient un maximum d'impacts positifs sur le développement global des enfants de 0 à 5 ans et, plus précisément, en ce qui a trait à la maturité scolaire, ainsi que sur les parents par rapport à leur rôle en tant que premier éducateur, mais également leur rôle au sein de la communauté dans un vivre ensemble.

Agir tôt permet de prévenir d'éventuelles problématiques et s'inscrit comme une étape cruciale dans la lutte contre le décrochage scolaire. Agir en amont, c'est également maintenir une cohérence dans le continuum de services. La réussite éducative est une responsabilité collective et, pour être en mesure de maximiser les impacts collectifs, il est primordial de poursuivre les investissements au niveau de la petite enfance.



**Marie-Lys Turcotte**  
Coordonnatrice



# POURQUOI UN PLAN D'ACTION COLLECTIF ?

- Pour **dénouer** les entraves au développement de nos jeunes de 0 à 29 ans, sur toute une génération.
- Pour faire **éclore** les promesses qu'ils portent en eux.
- Pour **aborder** avec confiance les transitions marquantes.
- Pour **agir tôt** en prévention, notamment auprès des familles, afin de renforcer les facteurs de protection susceptibles de réduire les risques de décrochage scolaire et civique.
- Pour **développer** des compétences et des habiletés sociales chez les jeunes.
- Pour que demain à leur tour, nos jeunes se mobilisent pour **accompagner**, en toute confiance et munis d'outils appropriés et efficaces, la prochaine génération.

**innovons** ENSEMBLE  
POUR AVANCER





## UNE DÉMARCHE NÉE SOUS LE SIGNE DE LA *concertation*

Depuis le printemps 2016, la communauté de Montréal-Nord, aidée de partenaires externes, s'est mobilisée pour soutenir, de façon exceptionnelle et concertée, le développement positif de ses jeunes à toutes les étapes de leur vie. Cette démarche se veut systémique afin de réduire les écarts alarmants entre les conditions socio-économiques des jeunes de 0 à 29 ans de Montréal-Nord et ceux de Montréal.

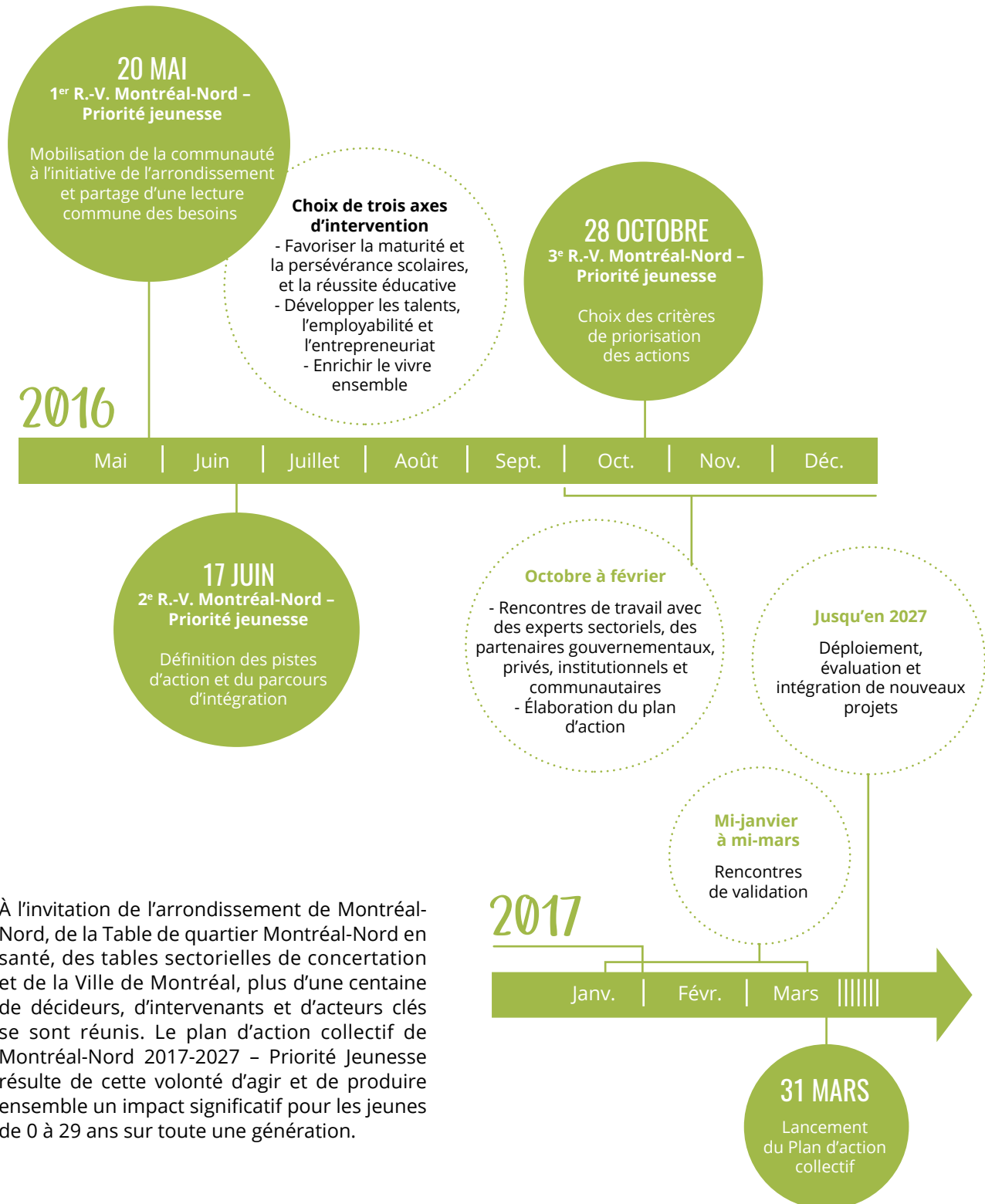
Dans cette optique, sous l'impulsion de l'arrondissement de Montréal-Nord, de la Table de quartier Montréal-Nord en santé, des tables sectorielles de concertation (jeunesse, petite enfance famille) et de la Ville de Montréal, plus d'une centaine de décideurs, d'intervenants et d'acteurs clés, issus des secteurs politique, gouvernemental, institutionnel, scolaire, philanthropique, communautaire, sportif, culturel et privé, se sont réunis les 20 mai, 17 juin et 28 octobre derniers dans le cadre des Rendez-vous de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse.

Lors de ces rencontres, les participants ont procédé à une lecture commune de la situation des jeunes de Montréal-Nord et identifié les divers leviers susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie, principalement lors des étapes de transition ou de rupture dans leur cheminement académique, social et personnel.

C'est sous la forme d'un Plan d'action jeunesse collectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, échelonné sur dix ans et plus encore, que la collectivité nord-montréalaise souhaite initier des changements significatifs aux conditions de vie des jeunes de Montréal-Nord.

# UN mouvement SANS PRÉCÉDENT

## en marche jusqu'en 2027 et au delà!



À l'invitation de l'arrondissement de Montréal-Nord, de la Table de quartier Montréal-Nord en santé, des tables sectorielles de concertation et de la Ville de Montréal, plus d'une centaine de décideurs, d'intervenants et d'acteurs clés se sont réunis. Le plan d'action collectif de Montréal-Nord 2017-2027 – Priorité Jeunesse résulte de cette volonté d'agir et de produire ensemble un impact significatif pour les jeunes de 0 à 29 ans sur toute une génération.

# DES CONSTATS *difficiles*, mais surmontables

À Montréal-Nord, nous vivons une défavorisation plus intensive qu'ailleurs à Montréal et même au pays. Nous avons le courage de regarder la réalité en face, d'ailleurs, le portrait statistique de nos défis est bien documenté, et plutôt éloquent.

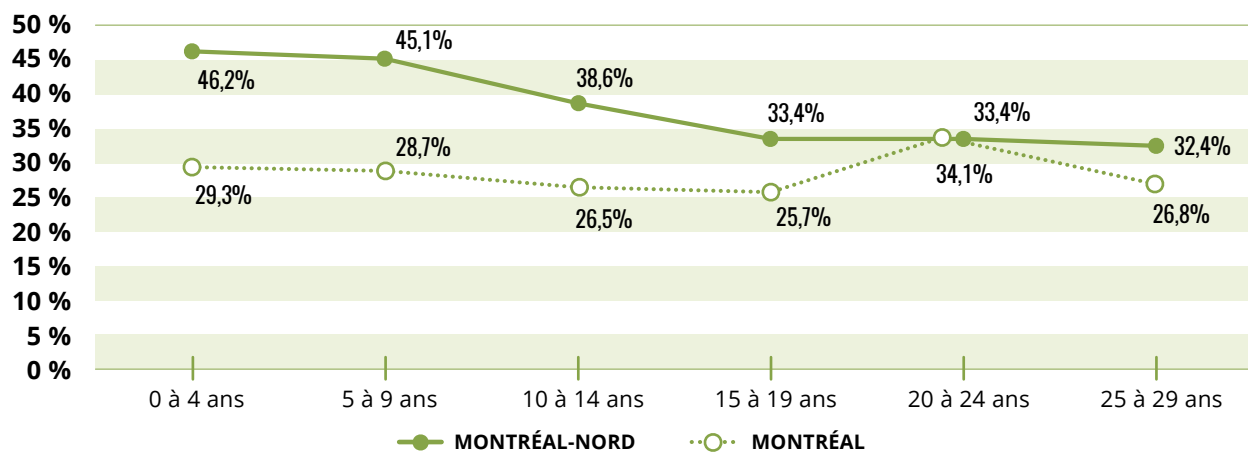
Prenons ces quelques indicateurs clés pour ce qu'ils sont : un tracé utile du chemin qu'il nous faut parcourir pour offrir à notre jeunesse les chances qu'elle mérite, au moins égales à celles offertes à leurs concitoyens sur l'île de Montréal.

## Des disparités bien réelles

### *Les familles et les ménages*

MÉNAGES ET FAMILLES	MONTRÉAL-NORD	SECTEUR NORD-EST	MONTRÉAL
Nombre total de familles	21 185	2 095	410 035
Familles avec enfants à la maison	69,5 %	79,7 %	62,3 %
Familles monoparentales parmi les familles avec enfants	42 %	53 %	34 %
Taux de chômage	14,1 %	21,35 %	10,0 %
Revenu moyen par ménage	43 900 \$	34 682 \$	57 700 \$

## *Jeunes* dans les ménages à faible revenu selon le groupe d'âge, 2011



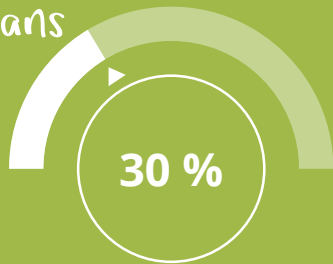


# La jeunesse

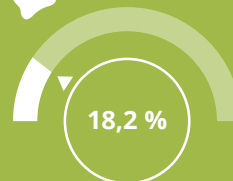


NOMBRE  
DE JEUNES  
DE MOINS DE  
29 ans

30 000 sur près de  
84 000 habitants



POPULATION  
ÂGÉE DE  
0 à 14 ans



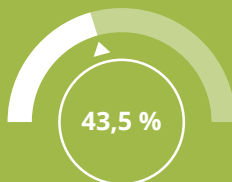
Montréal-Nord



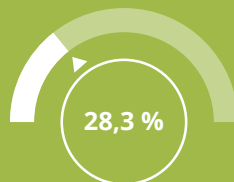
Montréal



JEUNES DE 0 à 14 ans  
VIVANT DANS UN  
MÉNAGE À FAIBLE REVENU



Montréal-Nord



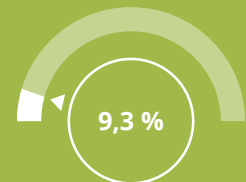
Montréal



TAUX DE NON-DIPLOMATION  
CHEZ LES  
20 à 29 ans

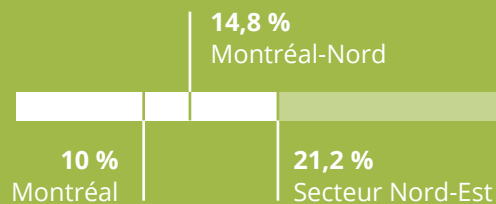


Montréal-Nord



Montréal

TAUX DE CHÔMAGE DES 20 à 29 ans



JEUNES 15 et 29 ans  
NE SONT NI EN EMPLOI,  
NI AUX ÉTUDES,  
NI EN FORMATION



REVENU MOYEN  
APRÈS IMPÔT  
20 À 29 ANS

\$ 15 457 \$

Source : données provenant de Statistique Canada, recensement 2011

# PRINCIPES DIRECTEURS *communs*

**Les défis que nous avons à relever sont complexes. Leurs effets sur l'égalité des chances de notre jeunesse sont bien réels. Il est temps d'adopter de grands principes directeurs communs pour renverser la vapeur.**

- Briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle.
- Impulser des changements significatifs aux conditions et à la qualité de vie des jeunes de Montréal-Nord.
- Encourager des pratiques innovantes et un impact collectif en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Aller au-delà du cadre des programmes actuels et oser faire ensemble l'expérience de solutions novatrices et mesurables, en matière d'indicateurs économiques et sociaux.
- Nous inspirer mutuellement des expériences probantes.
- Travailler ensemble vers un but commun, en incitant les parties prenantes à s'engager au-delà des intérêts spécifiques de leur organisation respective.
- Mettre en place les conditions nécessaires pour créer un impact collectif afin de progresser dans la résolution des problèmes complexes qui affectent une partie de la jeunesse de Montréal-Nord.
- Soutenir le dynamisme et la créativité de la communauté.
- S'assurer que l'ensemble de la collectivité s'approprie le plan d'action jeunesse.

---

## PRODUIRE UN EFFET *durable et équitable* De la naissance... jusqu'à la vie adulte

**Le Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse vise à réaliser les objectifs suivants :**

- Réduire les disparités entre les jeunes résidents de l'arrondissement et ceux de Montréal ;
- Accompagner les jeunes dans leur passage de l'enfance à l'âge adulte et les soutenir dans leur parcours vers l'autonomie personnelle, sociale, citoyenne et économique ;
- Offrir aux jeunes des milieux de vie et des environnements stimulants, sains, pacifiques, sécuritaires et ouverts ;
- Favoriser des approches d'inclusion et d'intégration socio-économique de tous les jeunes, notamment ceux issus des groupes ethnoculturels et des minorités visibles ;
- Aider et soutenir les jeunes dans leurs apprentissages, leurs initiatives et leurs projets de vie.





LA JEUNESSE EST LA *fier*té  
DE MONTRÉAL-NORD







## NOTRE PLAN d'action

Le Plan d'action collectif de Montréal-Nord 2017-2027 – Priorité Jeunesse est structuré autour de trois axes d'interventions identifiés par environ 150 participants lors du premier Rendez-vous du 20 mai 2016. Pour chacun de ces axes, la consultation d'experts et les discussions lors du deuxième Rendez-vous du 17 juin 2016 ont permis de préciser les champs d'actions à privilégier. Ils sont au nombre de 10.

### AXE 1

#### FAVORISER LA MATURITÉ ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES, ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Agir auprès des familles vulnérables
- Agir sur les périodes de transition
- Agir sur la littératie et la culture
- Agir sur la pratique sportive et les saines habitudes de vie

### AXE 2

#### DÉVELOPPER LES TALENTS, L'EMPLOYABILITÉ ET L'ENTREPRENEURIAT

- Agir sur le développement des talents et des compétences
- Agir sur l'accès, le maintien en emploi et l'entrepreneuriat

### AXE 3

#### ENRICHIR LE VIVRE ENSEMBLE

- Agir sur le développement d'environnements favorables
- Agir sur l'offre d'activités libres et accessibles
- Agir sur l'engagement civique et social des jeunes
- Agir en soutien aux tables sectorielles de concertation

# AXE 1

## FAVORISER LA MATURITÉ ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES, ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### LES ACTEURS DE PREMIÈRE LIGNE

#### ÉCOLES PUBLIQUES - COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE (CSPI)

- 11 écoles primaires francophones : 6 408 élèves
  - 2 écoles secondaires francophones : 3 274 élèves
  - 4 écoles secondaires et centre de formation – secteur adulte : 4 057 élèves
- Total des élèves francophones : 13 739**

#### ÉCOLES PUBLIQUES – COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH MONTRÉAL (CSEM)

- 1 école primaire anglophone : 210 élèves
  - 1 école secondaire anglophone : 995 élèves
- Total des élèves anglophones : 1 205**

### LES DÉFIS

#### CLASSEMENT DES ÉCOLES DE MONTRÉAL-NORD SELON L'INDICE DE DÉFAVORISATION

*(Source : Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)*

- 69 % des élèves du primaire et 67 % des élèves du secondaire fréquentent des écoles du système public dont l'indice de défavorisation est élevé (RUI 2013. Portrait de quartier. Montréal-Nord. Synthèse, novembre 2013).
- Sur les 12 écoles primaires publiques de Montréal-Nord (francophones et anglophone), 11 sont classées parmi les plus défavorisées de l'île de Montréal.
- Sur les 338 écoles primaires de l'île de Montréal, les écoles Jules-Verne et Adélarde-Desrosiers, situées dans le secteur nord-est de Montréal-Nord, se classent aux 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rangs des écoles les plus défavorisées. Elles sont parmi les plus populeuses des 11 écoles primaires de Montréal-Nord.
- Sur les 94 écoles secondaires de l'île de Montréal, l'école Calixa-Lavallée est classée au 4<sup>e</sup> rang et l'école Henri-Bourassa au 5<sup>e</sup> rang parmi les plus défavorisées.

## MATURITÉ SCOLAIRE

- Agir tôt en prévention peut permettre le renforcement des facteurs de protection facilitant ainsi la réduction des risques de décrochage scolaire.
- Un grand nombre d'enfants de Montréal-Nord sont vulnérables, dès l'enfance, dans au moins un des cinq domaines de développement définis dans l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM, 2012) ce qui compromet leur maturité scolaire lorsqu'ils atteignent l'âge scolaire. À titre d'exemple, 40,7 % dans le secteur nord-est, 35 % dans le centre et 27,8 % dans le sud-ouest en comparaison avec 28,9 % pour Montréal.
- Le niveau de scolarité de la mère serait associé à la santé physique et au développement cognitif et langagier de ses enfants (Fondation Lucie et André Chagnon – Observatoire des tout-petits).

## TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- Malgré les progrès réalisés, le taux de décrochage scolaire reste préoccupant (ex. : 35 % à l'école secondaire Calixa-Lavallée et 22,6 % à l'école secondaire Henri-Bourassa).

## TAUX DE DIPLOMATION

- 21,9 % de la population de 20 à 29 ans n'a pas de diplôme par rapport à 9,3 % à Montréal.
- Selon le Directeur de la santé publique (2013), les jeunes sans diplôme déclarent, à l'âge adulte, davantage de facteurs de risque pour leur santé (52,5 %) pour les personnes sans diplômes d'études secondaires, par rapport à 29,5 % pour celles pourvues d'un diplôme postsecondaire.
- Selon les données ministérielles, le taux de diplomation et de qualification au secondaire avant 20 ans des écoles de Montréal-Nord de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ) est passé de 52 %, pour la cohorte 2001 (un élève sur deux), à 64 %, pour la cohorte 2007 (deux élèves sur trois), soit une amélioration de 12 points de pourcentage.



## NOTRE VOLONTÉ

- Que les enfants de Montréal-Nord bénéficient des mêmes conditions de réussite que ceux de Montréal lorsqu'ils atteignent l'âge scolaire.
- Que tous les enfants de Montréal-Nord issus de familles défavorisées puissent avoir accès à des activités riches et variées dans les domaines de la culture, des arts, des sports et des nouvelles technologies qui favoriseront leur plein développement, leur créativité et leur culture générale.
- Que les enfants de Montréal-Nord acquièrent de l'assurance dans toutes les sphères du développement, notamment dans le développement langagier.
- Que plus d'enfants voient leur développement favorisé grâce à une offre de services plus complète.
- Que les pères et les mères se sentent plus confiants vis-à-vis de leur rôle de premier éducateur.
- Que les jeunes de Montréal-Nord ayant quitté le parcours scolaire puissent être accompagnés et soutenus pour obtenir une diplomation.
- Que la communauté nord-montréalaise travaille davantage de manière concertée pour optimiser l'impact des actions et des interventions visant les jeunes.
- Que les familles vulnérables soient outillées et accompagnées afin qu'elles puissent soutenir la réussite éducative de leurs enfants.
- Que le taux de diplomation des jeunes de Montréal-Nord à l'âge adulte augmente de façon significative.
- Que tous les enfants de Montréal-Nord adoptent de saines habitudes de vie.

## NOS EFFORTS COMMUNS

- Dépister très tôt les enfants vulnérables à risque de décrochage scolaire et rejoindre les familles isolées en mettant en place des solutions adaptées à chaque réalité.
- Assurer une ligne de services, de partenariat (institutionnel, scolaire et communautaire) et de référencement sans points de rupture de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.
- Favoriser un passage réussi pour les enfants vulnérables :
  - de la petite enfance à la maternelle (y compris le 1<sup>er</sup> cycle du primaire) ;
  - du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle du primaire et du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> cycle du primaire ;
  - du 3<sup>e</sup> cycle du primaire au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire ;
  - du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire vers le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire menant vers la diplomation (y compris la formation professionnelle).
- Promouvoir auprès des jeunes et leurs parents la formation menant vers le diplôme d'études professionnelles (DEP).
- Maintenir l'implication et l'engagement des parents tout au long de la scolarité de leurs enfants, notamment durant leurs études secondaires.
- Favoriser le développement de projets d'intervention concertés entre organismes du milieu avec des indicateurs fiables de résultats et d'impacts.
- Favoriser la conciliation travail-étude.



## CHAMPS D' ACTIONS

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

AGIR AUPRÈS  
DES FAMILLES  
VULNÉRABLES

**Accroître la sécurité matérielle et alimentaire des familles défavorisées**

S'assurer que les élèves débutent l'année scolaire avec le matériel nécessaire

S'assurer que les élèves et leurs familles aient accès à une saine alimentation

**S'assurer que les enfants en bas âge acquièrent un niveau de littératie suffisant pour favoriser leur réussite éducative**

Accroître le niveau de maturité scolaire des 0-5 ans

Développer des compétences en lecture, écriture et calcul chez les 6-9 ans

Soutenir l'apprentissage des jeunes durant les périodes scolaires et parascolaires

Impliquer et outiller les parents pour le soutien à l'apprentissage de leurs enfants

Soutenir la persévérance des jeunes ayant des parcours difficiles



## CHAMPS D' ACTIONS

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

AGIR SUR LES PÉRIODES DE TRANSITION	<b>Mettre en place un continuum de services, sans point de rupture, à partir de la petite enfance jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme</b>	Développer, entre les intervenants, des moyens de communication et de suivi des jeunes
	<b>Créer des ponts entre la famille, l'école et la communauté, notamment lors des périodes de transition</b>	Impliquer et outiller les parents pour le soutien à l'apprentissage de leurs enfants Soutenir l'apprentissage des jeunes durant les périodes scolaires et parascolaires
AGIR SUR LA LITTÉRATIE ET LA CULTURE	<b>Favoriser l'éveil aux arts, à la culture, aux sciences et aux technologies numériques</b>	Renforcer l'intérêt et les connaissances scientifiques des jeunes ainsi que l'usage des outils numériques
		Développer l'offre de service offerte aux jeunes et leur faciliter l'accès aux activités artistiques et numériques
AGIR SUR LA PRATIQUE SPORTIVE ET LES SAINES HABITUDES DE VIE	<b>Accroître la pratique sportive chez les jeunes tout en favorisant l'adoption de saines habitudes alimentaires</b>	Soutenir davantage les pratiques sportives
		Promouvoir les saines habitudes alimentaires



LA JEUNESSE EST *l'avenir*  
DE MONTRÉAL-NORD

## AXE 2

# DÉVELOPPER LES TALENTS, L'EMPLOYABILITÉ ET L'ENTREPRENEURIAT

---

## LES ACTEURS DE PREMIÈRE LIGNE

### ACTEURS CLÉS EN EMPLOYABILITÉ ET EN ENTREPRENEURIAT

- Centre local d'Emploi de Montréal-Nord
- Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé
- Impulsion Travail
- Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- Regroupement des industriels de Montréal-Nord
- PME MTL Est-de-l'Île
- CDEC de Montréal-Nord
- Cercle des ambassadeurs et des mentors de Priorité Jeunesse

## LES DÉFIS

### TAUX D'ACTIVITÉ CHEZ LES 15-29 ANS

- La population des 15-29 ans est estimée à 14 980 personnes. 13 % (1 950) d'entre eux ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

### TAUX DE CHÔMAGE CHEZ LES 20-29 ANS

- Le taux de 14,8 % de chômage chez les 20 à 29 ans est de 21,2 % dans le secteur nord-est comparativement à 10 % à Montréal.

### PRESTATAIRES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

- Les prestataires du Programme d'aide sociale, soit des personnes âgées de 18 à 64 ans sans aucune contrainte à l'emploi ou qui ont des contraintes temporaires, s'élevaient à 7 348 prestataires en mars 2013, ce qui situe Montréal-Nord au premier rang parmi les 17 territoires de CLE de la région de Montréal.

## DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE (CONSTAT)

- Lors du Forum jeunesse tenu en mai 2015, les organismes et les jeunes participants ont fait valoir que, pour les jeunes de Montréal-Nord, les difficultés à se trouver de l'emploi constituent un phénomène persistant, voire chronique. Cela est particulièrement vrai dans le cas des jeunes issus de l'immigration, notamment ceux des minorités visibles. La discrimination serait l'une des causes de ce problème.

## PLACES NON COMBLÉES DANS LES PROGRAMMES D'EMPLOI-QUÉBEC ADMINISTRÉS PAR LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI BOURASSA-SAUVÉ

- Le Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé travaille à augmenter le nombre de jeunes rejoints dans le cadre de ses programmes jeunesse en employabilité.

## NOTRE VOLONTÉ

- Que les adolescents de Montréal-Nord développent des compétences en pré-employabilité, notamment par des expériences de stages en milieu de travail qui leur permettront d'accéder à un premier emploi estival.
- Que la conciliation travail-famille soit valorisée et réalisable.
- Que soient développées des stratégies concertées pour favoriser l'intégration sociale et économique des jeunes adultes peu ou pas qualifiés qui désirent retourner aux études ou intégrer le marché du travail.
- Que des mesures soient développées pour favoriser l'accès et le maintien en emploi des jeunes.
- Que les institutions puissent adapter leurs approches et leurs programmes, notamment en matière d'accompagnement afin de permettre à des jeunes adultes marginalisés de mieux réussir dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle.
- Que les employeurs qui désirent accueillir des jeunes adultes marginalisés au sein de leur entreprise puissent être soutenus et accompagnés à cet effet.
- Que les institutions publiques dont celles assujetties à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics (municipalités, réseau de la santé et des services sociaux, réseau de l'éducation) s'engagent à atteindre les résultats en matière d'embauche des membres des groupes ciblés, notamment les minorités visibles.
- Que nos jeunes ayant du potentiel puissent devenir les leaders de demain et développer leur potentiel auprès de mentors et rayonner en devenant des modèles pour tous.
- Que l'on offre à ceux qui aspirent à développer leur entreprise, l'accompagnement qui les mènera à la réussite.





## NOS EFFORTS COMMUNS

- Qualifier le plus grand nombre d'adolescents possible afin qu'ils maîtrisent les aptitudes et les compétences nécessaires pour accéder à un premier emploi.
- Mobiliser et accompagner les jeunes adultes marginalisés et sans emploi vers les services et programmes d'Emploi-Québec (Centre local d'emploi, Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé).
- Mobiliser des acteurs clés (professionnels, employeurs) pour mettre en place des parcours personnalisés d'insertion socioprofessionnelle adaptés aux réalités des jeunes adultes marginalisés (hors circuit).
- Dynamiser le secteur des entreprises de proximité en favorisant l'embauche des jeunes de Montréal-Nord.
- Changer l'image des jeunes adultes de Montréal-Nord auprès de la population en général, particulièrement auprès des employeurs.
- Développer les talents et le leadership de nos jeunes pour en faire des modèles de réussite et d'accomplissement.



## CHAMPS D' ACTIONS

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

### AGIR SUR LE DÉVELOPPEMENT DE TALENTS ET DE COMPÉTENCES

**Continuer à développer le parcours de préemployabilité mis en place pour les adolescents de Montréal-Nord**

Renforcer les partenariats existants entre les organismes du parcours de préemployabilité et solliciter des employeurs potentiels pour accueillir les jeunes à la fin de leur parcours

**Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes de Montréal-Nord**

Faire vivre des expériences entrepreneuriales aux adolescents

Offrir des services d'accompagnement aux jeunes adultes souhaitant démarrer une entreprise

**Développer les talents et le leadership des jeunes, notamment par le mentorat**

Proposer un programme de leadership jeunesse où des personnalités de divers milieux agiront à titre de mentors auprès de jeunes talentueux

### AGIR SUR L'ACCÈS, LE MAINTIEN EN EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT

**Offrir une gamme variée de programmes favorisant l'intégration des jeunes, notamment ceux qui sont éloignés du marché du travail**

Accompagner et soutenir les jeunes marginalisés qui désirent réintégrer le marché du travail vers les services et les programmes en employabilité

Proposer des alternatives d'emplois flexibles pour répondre aux besoins des jeunes en très grande précarité économique

Diversifier les occasions d'emplois pour les jeunes en soutenant le développement d'entreprises d'économie sociale sur le territoire de Montréal-Nord

Développer des occasions d'emplois pour les jeunes dans les secteurs industriels et commerciaux de l'arrondissement

# AXE 3

## ENRICHIR LE VIVRE ENSEMBLE

---

### DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE

- 75,6 % des Nord-montréalais résident dans un secteur défavorisé. Plus particulièrement, deux secteurs sont prioritaires, soit le nord-est et le sud-ouest à cause de la forte concentration de la défavorisation des familles, dont certaines issues de l'immigration. La défavorisation est un frein à l'intégration sociale et économique ainsi qu'à la participation civique.

### LOGEMENT

- 72 % de la population est locataire. 42,5 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu au loyer. De nombreuses familles avec enfants souhaitent avoir accès à des logements sociaux.

### RACISME, DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE, PROFILAGE RACIAL

- Même s'il n'y a pas de statistique à ce sujet, plusieurs jeunes issus des minorités visibles de Montréal-Nord se disent victimes de racisme, de profilage racial et de discrimination notamment dans la recherche d'un emploi (Forum jeunesse de Montréal-Nord, mai 2015).
- Selon une étude réalisée en 2015 par Heck et Castonguay, de nombreux résidents du secteur nord-est se disent victimes de racisme et de préjugés en raison de leur origine ethnique, de leur lieu de résidence ou encore de leur statut professionnel ainsi qu'une tendance à associer le quartier aux groupes de jeunes criminalisés.
- Selon le mémoire présenté par la Table de quartier Montréal-Nord en santé lors de la consultation publique sur la future politique de développement social de la Ville de Montréal réalisée en janvier 2017, encore aujourd'hui, les immigrants de même que les personnes issues des minorités visibles nées au Canada, sont plus susceptibles de vivre des discriminations en emploi. Pour certains, ces discriminations sont systémiques et contribuent à produire des inégalités et de l'exclusion sociales.

## REGROUPEMENTS DE JEUNES SUR LE DOMAINE PUBLIC DANS LE SECTEUR NORD-EST DE MONTRÉAL-NORD

- Ce phénomène existe depuis de nombreuses années et crée un sentiment d'insécurité chez certains résidents du secteur.
- Un projet particulier d'intervention a été mis en place pour mieux encadrer les jeunes et les sensibiliser à leur environnement.
- Les jeunes en groupes rapportent qu'ils sont associés à tort à des gangs de rue.
- Les jeunes demandent des lieux de socialisation (Forum jeunesse - 2015).

## VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE

- En 2014, le taux de victimes de violence conjugale sur le territoire de Montréal-Nord desservi par le Poste de quartier (PDQ 39) était de 4,7 % par 1000 habitants. C'est le taux le plus élevé de tous les PDQ de l'île de Montréal. En comparaison, le taux est de 2,7 pour l'île de Montréal.
- On dénombre 903 signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en 2015-2016, dont 464 ont été retenus (51,4 %). La négligence constitue la principale cause de signalements, suivi de l'abus physique, des mauvais traitements psychologiques, des troubles de comportement et l'abus sexuel. Parmi les signalements retenus, la proportion de filles (52,6 %) est supérieure à celle des garçons (47,4 %), (données provenant du CIUSSS-NIM 2016).

## VIOLENCE INTERPERSONNELLE ET INTIMIDATION CHEZ LES JEUNES

- Selon le Directeur de la santé publique (DSP - juin 2016), parmi les élèves du secondaire, 40 % ont été victimes de violence à l'école, ou sur le chemin de l'école, ou de cyberintimidation (Enquête québécoise sur la santé des jeunes Québécois, 2011). Les jeunes issus d'un milieu matériellement défavorisé sont en proportion plus nombreux que les autres à être victime de violence, à manifester des comportements d'agressivité directe ou à avoir enfreint la loi.
- Selon le DSP (juin 2016), les manifestations de violence ont un impact important sur la santé physique (traumatismes, blessures, suicides) et la santé mentale (détresse psychologique, anxiété, dépression). Elles sont également liées aux problèmes d'adaptation (absentéisme à l'école, difficultés et décrochage scolaire, délinquance, abus de drogues ou d'alcool).

## RADICALISATION

- Selon le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, les intervenants de Montréal-Nord doivent être sensibilisés aux enjeux associés à la radicalisation menant à la violence pour comprendre les problématiques sous-jacentes et pouvoir mieux agir comme acteurs de la prévention.

## INFRASTRUCTURES ET OFFRE DE SERVICES

- On note sur le territoire de Montréal-Nord un manque d'infrastructures sportives et culturelles, et de lieux de socialisation pour les jeunes. Certains équipements sont vétustes.

## NOTRE VOLONTÉ

- Que l'arrondissement de Montréal-Nord se dote de trois nouveaux chalets de parcs comprenant chacun un espace jeunesse (est : parc Henri-Bourassa, centre : parc Saint-Laurent et ouest : parc Ottawa).
- Que les jeunes de Montréal-Nord qui font face à la violence sous toutes ses formes (agression, intimidation, racisme, sexisme, exploitation sexuelle, etc.), puissent avoir accès à des ressources de première ligne à leur portée.
- Que les jeunes Nord-montréalais renforcent leur sentiment d'appartenance à leur communauté.
- Que les jeunes de Montréal-Nord et leurs familles développent une plus grande confiance envers les institutions publiques.
- Que les jeunes de Montréal-Nord puissent participer davantage à des expériences d'engagement civique et bénévole.
- Que l'offre de services de l'arrondissement de Montréal-Nord et des organismes du milieu réponde davantage au besoin des jeunes et des familles de Montréal-Nord dans un souci d'optimisation du continuum de services.
- Que la communauté de Montréal-Nord se mobilise davantage pour développer des programmes et activités en vue de faciliter l'intégration des personnes immigrantes et promouvoir le rapprochement interculturel.
- Que la médiation culturelle et interculturelle soient utilisées comme des outils d'accès à la culture ainsi que de rapprochement interculturel et intergénérationnel.

## NOS EFFORTS COMMUNS

- Offrir aux jeunes de Montréal-Nord un environnement sain, sécuritaire, stimulant pour favoriser leur développement personnel et leur épanouissement.
- Consulter les jeunes et les intégrer à la vie démocratique et associative de l'arrondissement de Montréal-Nord ainsi que dans les projets et activités qui les concernent.
- Améliorer la desserte en infrastructures et équipements pour bonifier l'offre de services en culture, sport et loisirs, offerte à l'intention des jeunes.
- Encourager les jeunes de Montréal-Nord à s'engager au sein de leur communauté et leur offrir un accompagnement.
- Développer des approches interculturelles dans l'articulation des projets et des interventions visant la collectivité nord-montréalaise.
- Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans l'articulation des projets et des interventions visant la collectivité nord-montréalaise.
- Renforcer et maintenir la cohésion sociale notamment par des approches d'inclusion ainsi que des activités de rapprochement interculturel entre les diverses composantes de la population et les institutions dont le Service de police de la Ville de Montréal.
- Développer l'offre et la médiation culturelle.



## CHAMPS D' ACTIONS

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

AGIR SUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
D'ENVIRONNEMENTS  
FAVORABLES

### Favoriser l'inclusion sociale des jeunes

Mettre en place des structures d'accueil et de services favorisant l'intégration des jeunes marginalisés

Mettre en place des mesures de soutien et d'accompagnement des jeunes marginalisés

Mettre en place des mesures pour lutter contre l'hypersexualisation et les risques d'exploitation sexuelle des jeunes particulièrement des filles

Mettre en place des mesures pour lutter contre la violence conjugale et intrafamiliale

Soutenir les jeunes ayant un problème de santé mentale ainsi que leurs familles

Mettre en place des mesures pour lutter contre le racisme, la discrimination, la xénophobie, l'intolérance et l'intimidation

Valoriser l'apport des communautés culturelles au développement de la collectivité nord-montréalaise



## CHAMPS D' ACTIONS

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

<b>AGIR SUR L'OFFRE D'ACTIVITÉS LIBRES ET ACCESSIBLES</b>	<b>Mettre en place des infrastructures qui permettent de développer l'offre d'activités offerte aux jeunes</b>	Permettre aux jeunes d'avoir accès toute l'année à une offre de services accessible, riche et variée les soirs, les week-ends et durant les congés du calendrier scolaire incluant la période estivale
<b>AGIR SUR L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET SOCIAL DES JEUNES</b>	<b>Développer et mettre en valeur le leadership des jeunes et le développement de compétences civiques</b>	Faire en sorte que les jeunes soient parties prenantes dans la conception et la réalisation des projets qui les concernent Créer des occasions qui permettront aux jeunes de s'impliquer et de s'exprimer sur les enjeux de société qui les concernent Encourager les jeunes à s'engager auprès de leur communauté (bénévolat, volontariat) en les accompagnant et en leur offrant plusieurs possibilités pour le faire
<b>SOUTENIR LES TABLES DE CONCERTATION DE MONTRÉAL-NORD</b>	<b>Doter les tables de concertation de ressources pour assurer leur fonctionnement</b>	Favoriser et maintenir la mobilisation des partenaires autour du Plan d'action collectif – Priorité Jeunesse





LA JEUNESSE, C'EST UNE  
*priorité collective*  
À MONTRÉAL-NORD





## QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE d'impact collectif?

**EN D'AUTRES MOTS,  
PRODUIRE UN IMPACT  
COLLECTIF DEMANDE  
UNE ORGANISATION  
RIGOUREUSE, DÈS LE  
DÉPART ET À TOUTES  
LES ÉTAPES DU  
PROCESSUS. NOUS  
SOMMES DEMEURÉS  
FIDÈLES À cette  
approche.**

L'impact collectif se définit par un engagement d'un vaste groupe d'acteurs de secteurs différents autour d'un programme commun et d'interventions qui se soutiennent mutuellement pour résoudre un problème social complexe.

Cette démarche doit s'appuyer sur cinq conditions de succès.

1. Avoir un plan d'action commun.
2. Prévoir un système d'évaluation commun.
3. Retenir des actions qui se soutiennent mutuellement.
4. Assurer une communication permanente.
5. Mettre en place une structure de soutien.

### NOTRE PARCOURS EN MATIÈRE D'IMPACT COLLECTIF

Dès nos grands Rendez-vous de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse en 2016, les participants à notre démarche consultative ont pu identifier ce qui allait constituer nos critères d'impact collectif. Ces critères nous ont permis de déterminer et de développer nos stratégies de manière à produire ce Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse.

Notre plan s'applique dans un milieu dynamique. Nous devons nous doter d'une certaine flexibilité pour sa mise en œuvre. Dans cette perspective d'amélioration continue, les mêmes critères d'impact collectif nous guideront lorsqu'il s'agira d'ajuster ou de bonifier notre démarche. Notre structure de gouvernance et de soutien à cette démarche s'organise également autour de ces critères.

## NOS CRITÈRES D'IMPACT COLLECTIF

- Agir en complémentarité :
  - répondre à un équilibre entre l'innovation et les actions déjà existantes
  - agir sur les différents environnements : école, famille, communauté, travail.
- Faire participer les jeunes et les familles dans l'identification de leurs besoins, des actions à poser et dans la prise de décision.
- Amener davantage les jeunes à faire appel aux programmes et services existants en les accompagnant à cette fin.
- S'inscrire dans le cadre d'un parcours d'intégration (continuum de services).
- Établir des stratégies personnalisées selon les besoins du jeune.
- Miser sur le développement de compétences pour accéder à des emplois stables.
- Démontrer sa capacité à assurer la pérennité du projet, notamment en développant ses sources de financement et le travail en partenariat.
- S'assurer de couvrir les besoins des jeunes, notamment en matière d'horaires, de périodes et de lieux d'activités.
- Favoriser le dialogue et le rapprochement interculturel et intergénérationnel.

## MODÈLE DE gouvernance DU PLAN D'ACTION

La structure de gouvernance de la démarche Priorité Jeunesse est principalement composée des instances suivantes :

**COMITÉ DE PILOTAGE** : ce dernier supervise et oriente l'ensemble de la démarche. Il est composé d'une vingtaine de personnes : représentants de l'arrondissement et d'organisations gouvernementales et institutionnelles, gens d'affaires, organismes communautaires, instances de concertation et jeunes.

**COMITÉ DE COORDINATION** : il a la responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action ainsi que du développement et du suivi des mesures prévues dans ce plan. Il est composé de représentants de l'arrondissement, de la Table de quartier Montréal-Nord en santé et des tables de concertation sectorielles jeunesse et petite enfance famille. De plus, des communautés de pratique basées sur les objectifs généraux du plan d'action, seront constituées dans le but d'enrichir et favoriser des apprentissages tout au long de la mise en œuvre du plan.

**COMITÉ SCIENTIFIQUE** : ce comité est responsable de la mise en place et du suivi du système d'évaluation du plan d'action.

**COMITÉ D'ATTRIBUTION DES FONDS** : il est responsable d'analyser, d'évaluer et de formuler des recommandations au comité de pilotage concernant le financement des programmes et des projets réalisés dans le cadre du plan d'action.

**CERCLE DES AMBASSADEURS ET MENTORS** : celui-ci assume un rôle de leadership et d'influence pour accompagner la démarche, assure le démarchage et le réseautage auprès des gens d'affaires pour soutenir la réalisation du plan d'action, mobilise les acteurs-clés. Plusieurs ambassadeurs agiront comme mentors auprès des jeunes dans le cadre d'un programme particulier « leadership jeunesse ».

**GROUPES CONSULTATIFS** : les groupes porteurs du Plan de développement social de la Table de quartier Montréal-Nord en santé, les tables de concertation sectorielles jeunesse et petite enfance famille, ainsi que le Conseil des jeunes de Montréal-Nord qui sera créé lors de la mise en œuvre du plan d'action. Le rôle de ces groupes sera d'émettre des avis au comité de pilotage.



# L'évaluation

## DE NOTRE PLAN D'ACTION COLLECTIF

L'évaluation du Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse sera réalisée par le Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions du CIUSSS – NÎM.

L'unité propose une démarche d'évaluation « sur mesure » qui consiste en une évaluation développementale, participative, formative et centrée sur l'utilisation des résultats. Pour ce faire, trois types d'évaluation complémentaire sont proposés :

---

### 1. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Cette partie vise à déterminer si le regroupement de partenaires a fait ce qu'il avait convenu de faire, de façon à pouvoir s'ajuster et améliorer ses méthodes.

---

### 2. ÉVALUATION DES PROCESSUS ET DES RETOMBÉES SUR LA CONCERTATION

Cette partie ajoutera à la précédente l'évaluation de l'accompagnement offert pour favoriser l'implantation du plan d'action ainsi que des retombées sur la qualité de la concertation partenariale dans l'arrondissement, incluant la mobilisation citoyenne.

---

### 3. ÉVALUATION DES EFFETS ET DES IMPACTS

Cette partie complétera les précédentes par une évaluation des effets attendus et d'autres, inattendus, du plan d'action sur les jeunes et les familles de l'arrondissement de Montréal-Nord après cinq ans d'implantation ainsi que des acteurs qui y auront participé.

---

Au terme du travail, un rapport d'évaluation de la mise en œuvre et des effets sera publié. De plus, un bulletin de suivi et de transfert des connaissances destinés aux partenaires concernés sera réalisé et paraîtra sur une base régulière tout au long de la mise en œuvre du Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse.

# CONCLUSION

## QUAND LA MOBILISATION ET LA CONCERTATION DEVIENNENT LE MOTEUR DE L'INNOVATION ET DU PROGRÈS

Partis de constats difficiles, la communauté de Montréal-Nord et ses alliés se sont rassemblés pour trouver des réponses. Ils ont choisi d'agir en misant sur les forces du milieu : l'innovation et l'impact collectif.

En plus d'un plan d'action, c'est toute une infrastructure de collaboration et de gouvernance qui est mise en place. Une nouvelle manière de travailler et d'évoluer ensemble. L'application d'une démarche rigoureuse basée sur des indicateurs clés et une analyse en continu des résultats.

À la clé? Une transformation de l'horizon offert aux jeunes de Montréal-Nord. Oui, il s'agit d'un effort de longue haleine, qui comprendra son lot de défis et d'occasions. Nous pouvons compter sur la tradition de solidarité et de convivialité du milieu, sur notre connaissance des besoins et sur les progrès qui nous ont menés jusqu'ici.

Notre Plan d'action collectif de Montréal-Nord 2017-2027 – Priorité Jeunesse est une formidable occasion de renforcer et d'enrichir le tissu social de notre communauté. À nous tous d'avoir du souffle ensemble !

FAIRE CONVERGER  
NOS RESSOURCES ET  
NOS EFFORTS POUR  
DÉCOUPLER NOTRE  
FORCE D'IMPACT  
SUR DES enjeux  
communs.



Osons ensemble  
POUR LA JEUNESSE  
DE MONTRÉAL-NORD

# CONTRIBUTEURS, PORTEURS ET PARTENAIRES DE *projets*


- 3<sup>e</sup> Avenue
- Arrondissement de Montréal-Nord
- BANQ
- Boscoville
- Café-Jeunesse Multiculturel
- Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel
- Caisse Desjardins Sault-au-Récollet - Montréal-Nord
- Carrefour jeunesse-emploi Bourassa Sauvé
- CAVAC
- CDEC de Montréal-Nord
- Cégep Marie-Victorin
- Centraide du Grand Montréal
- Centre d'action bénévole de Montréal-Nord
- Centre d'écoute et de référence - UQAM
- Centre de formation Jean-Paul Lemay
- Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord
- Centre de réadaptation l'Intégrale
- Centre des femmes Interculturel Claire
- Centre des jeunes l'Escale
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux- Nord de l'Île de Montréal
- Centre international de la prévention du crime
- Centre jeunesse de Montréal
- Centre local d'Emploi de Montréal-Nord
- Centre Louis-Fréchette
- Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- Club des petits déjeuners du Canada
- Clubs sportifs reconnus par l'arrondissement de Montréal-Nord
- Comité des partenaires de la Place Normandie
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (écoles primaires et secondaires)
- Commission scolaire de Laval
- Concertation petite enfance famille
- Coopérative de solidarité Multisports Plus (Club de basketball de Montréal-Nord)
- Conseil jeunesse de Montréal
- Coup de pouce jeunesse
- CPE, garderies privées subventionnées, garderies familiales de Montréal-Nord
- CSEM- École secondaire Lester B. Pearson
- Culture X
- École AMOS
- École hôtelière de Montréal - Centre Calixa-Lavallée
- École nationale de cirque
- École secondaire Calixa-Lavallée
- École secondaire Henri-Bourassa
- Emploi-Québec
- Entre-Parents de Montréal-Nord
- Espace pour la vie
- Évolu-Jeunes 19-30 ans
- Fondation André et Lucie Chagnon
- Fondation de la Visite
- Fondation des canadiens pour l'enfance
- Fondation Sobey's
- Gap-Vies
- Halte-Femme de Montréal-Nord
- Impulsion travail
- Institut du Nouveau Monde
- Institut Pacifique
- Intégration jeunesse
- Intergénération Québec
- Jeunes musiciens du Monde
- Jeunesse au soleil
- La Tablée des chefs
- Les Fourchettes de l'Espoir
- Maison des jeunes l'Ouverture
- Maison Jean Lapointe
- Marathon Montréal
- Mener Autrement
- Métro Richelieu
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Montréal-Nord en santé (RUI)
- MU
- Musée des Beaux-arts de Montréal

- Nourri-Source
- Office municipal d'habitation de Montréal
- Orchestre symphonique de Montréal (OSM)
- Parole d'excluEs
- PME MTL Est-de-l'île
- Programme Équitas
- Programme Horizon jeunesse
- Québec en forme
- Réchaud-bus
- Regroupement de la valorisation de la paternité
- Regroupement Écoles et milieux en santé
- Réseau réussite Montréal
- Ressource intermédiaire privée en santé mentale
- SAM X
- Secrétariat à la condition féminine

- Secrétariat à la jeunesse
- Secrétariat à la région métropolitaine
- SHAPEM
- Société des chefs
- SOVERDI
- Spectre de rue
- Sports Montréal
- SPVM/ Poste de quartier 39
- Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord
- Table de quartier Montréal-Nord en santé
- Table femmes Osez au féminin
- Table paix et sécurité urbaines de Montréal-Nord
- Un itinéraire pour tous
- Ville de Montréal
- YMCA du Québec







Publié par l'arrondissement de Montréal-Nord  
Ville de Montréal

4243, rue de Charlevoix  
Montréal-Nord, Québec  
H1H 5R5

Équipe de coordination

Direction d'arrondissement : Véronik Aubry, Daniel Bussièrès, Marie-Claude Fournier et Rachel Laperrière

Direction de la culture, des sports, loisirs et développement social : Guy Bédard, Nathalie Chapados,  
Marie-Josée Roussy et Claudel Toussaint

Tables de concertation : François Bérard, Sheilla Fortuné et Marie-Lys Turcotte

Design graphique : Tabasko

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier certifié FSC®.





Montréal-Nord  
**Montréal** 